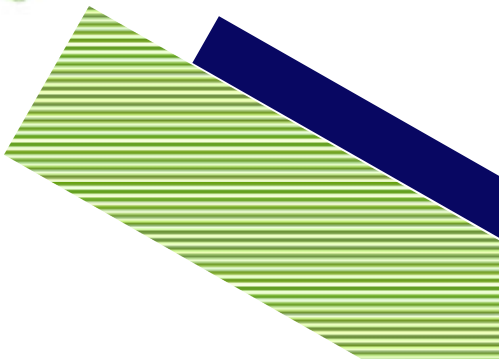


# DAC72

DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION  
DES SITUATIONS DE SANTE COMPLEXES





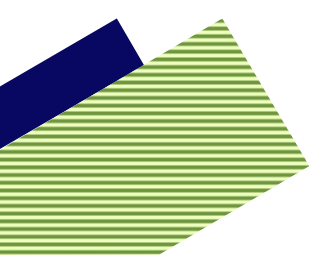
## Qu'est-ce qu'un DAC ?

Les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) sont instaurés par **l'article 23 de la loi d'Organisation et de Transformation du Système de Santé (OTSS) du 24 juillet 2019.**

Ils ont vocation à **réunir les dispositifs de coordination pré-existants** (MAIA, Réseaux de santé ...) pour être un **point d'entrée unique et gratuit.**

**Ils s'adressent à tous les acteurs du parcours de santé** qui accompagnent des personnes en situation de santé complexes.

Le GIP (Groupement d'Intérêt Public) déploie le Dispositif d'Appui à la Coordination sur le département de la Sarthe.





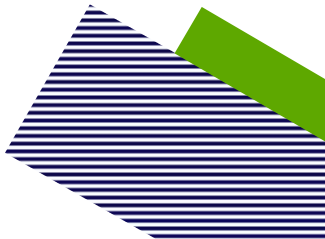
## Le DAC72

Le Dispositif d'Appui à la Coordination de la Sarthe est un service unifié venant en appui des professionnels confrontés à des situations complexes quels que soient l'âge ou la pathologie de la personne suivie.

- ▶ **MISSION 1 : Informer, orienter** vers le bon dispositif
- ▶ **MISSION 2 : Accompagner la coordination des professionnels autour des situations complexes** via un Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS)
- ▶ **MISSION 3 : Améliorer la réponse aux situations complexes** en tirant les enseignements des dysfonctionnements, en repérant et faisant remonter les besoins sans réponse

### UNE SITUATION COMPLEXE C'EST QUOI ?

L'état de santé, le handicap ou la situation sociale de la personne rendent nécessaires **l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux.**





## Contact

Pour entrer en relation avec le **DAC72**,  
trois possibilités :

**Saisie de la fiche contact sur :**

<https://www.dac72.fr>

---

**N° de téléphone unique :**

**02.43.54.72.24**

Ouverture de 8 h 00 à 18 h 00

du lundi au vendredi

---

Si vous avez une habilitation au Système d'Information  
**SI Parcours 72 :**

<https://www.esante-paysdelaloire.fr/pro/>

